



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

1^{er} semestre 2025



Le catalogue Formations 2025

Fiscal-Juridique-Social-Patrimoine

ARLES & SAINT-RAPHAEL

1994 - 2025

31 ans de formations

1 000 participants par an



EDITO

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Chers Partenaires,

Nous avons le plaisir de vous faire part du programme des formations et des journées d'actualité de l'Organisme de Gestion Agréé Arles Grand Sud.

Depuis maintenant 31 ans, nous vous proposons des formations de qualité, de proximité et à moindre coût. Afin de compléter ce service, l'OGA Arles Grand Sud vient d'être certifié QUALIOPi. Cette certification atteste de la qualité du processus que nous mettons en œuvre pour permettre à tous les participants de développer leurs compétences. Cette certification permet également une prise en charge du coût des formations par un OPCO.

Afin de vous garantir une prise en compte de vos inscriptions, nous vous invitons à renvoyer le coupon réponse dûment rempli avec le ou les chèques de caution au plus tôt.

Nous espérons que vos équipes auront autant de plaisir à participer à nos formations que nous de les préparer.

Gilles VALETTE
Directeur

Jean-Pierre BUSSIÈRE
Président

Nos services (hors formations)



Aide Auto-entrepreneurs :

Il existe 2,5 millions d'autoentrepreneurs en France qui, sauf exception, ne bénéficient d'aucune aide. Nous avons donc créé un nouveau service dédié aux auto-entrepreneurs avec un **montant de cotisation de 99 à 159 € par an**.

Notre slogan : « **dépenser peu pour économiser beaucoup** »

<https://lamaisondesautoentrepreneurs.fr>



Réduction d'impôt 915 € :

L'adhésion permet de bénéficier de la réduction d'impôt pour frais de comptabilité de 915 € essentiellement pour les LMNP.

L'adhésion **permet également de bénéficier de la sécurité fiscale** avec un risque d'un contrôle fiscal très faible. En effet, notre organisme est agréé par l'Administration Fiscale.



Outil de positionnement économique de la petite entreprise :

Ce service est totalement gratuit pour les adhérents et pour les cabinets comptables. L'OGA Arles Grand Sud prend à sa charge l'abonnement.

Mymarketmetrics permet de réaliser des études de marché locales :

- Ratios de performance financière,
- Situation concurrentielle,
- Vente de fonds de commerce,
- Module de valorisations de fonds de commerce,



Examen de Conformité Fiscale – ECF :

L'examen de conformité fiscale (ECF), créé par décret du 13 janvier 2021, permet aux entreprises de bénéficier d'une prestation contractuelle renforçant leur sécurité juridique et fiscale

Table des matières

1^{er} semestre 2025

DROIT FISCAL

Loi de Finances..... 7

GESTION DU PATRIMOINE

La location meublée : régime général..... 9

DROIT SOCIAL

Actualité sociale en présentiel11

Actualité sociale en visio-conférence12

BULLETIN D'INSCRIPTION.....13

LIEUX DE FORMATIONS15



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Nos tarifs et modalités d'inscription

Toute formation commandée sera facturée directement au Cabinet demandeur. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre organisme payeur (OPCO) pour votre prise en charge. Toute annulation doit être notifiée au moins 4 jours avant la date de la formation. Dans le cas inverse, une participation aux frais de 200 € HT sera facturée. Pour participer à nos formations, une cotisation d'adhésion de 60 € HT est demandée. La 1^{ère} année est gratuite.

**Loi de finances – Actualités fiscale en présentiel : 100 € HT par personne
repas compris VILLE : ARLES**

**Actualités sociales en présentiel : 100 € HT par personne repas compris
VILLE : ARLES**

Pack 5 Actualités sociales en distentiel : 150 € HT par personne par an

**Formations approfondies : 430 € HT par personne repas compris
VILLE : SAINT RAPHAEL et ARLES**

Nous contacter

Responsable des formations : Gilles Valette

Tél : 04 90 93 67 31

Contact@ogaarles.fr

Numéro d'activité : 93 13 13265 13

Après du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter au plus tôt.



Droit fiscal

LOI DE FINANCES POUR 2025

Non prise en charge par l'OPCO

Lieu - ARLES

Hôtel IBIS - Avenue de la 1ère Division Française Libre-13200 Arles

Date

Jeudi 13 et vendredi 14 février 2025 (choisir une des 2 dates)

Horaires

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Prix

100 € HT (repas compris)

Public concerné

Collaborateurs, Experts-comptables, Avocats, Notaires, Commissaires aux comptes

Animateur

Me Luc Gil
Cabinet LAWREA

Objectif

Cette journée est un moment fort et incontournable de l'actualité fiscale qui synthétise les lois de finances (loi de finances 2025 et lois de finances rectificatives pour 2024, loi de financement de la sécurité sociale 2024 pour la partie fiscale).

Le but est d'aider à décortiquer les nouveaux textes de loi, d'identifier les orientations et définir des stratégies à mettre en place pour les clients.

Programme

Selon les textes adoptés par le législateur, seront traités particulièrement les thèmes suivants :

Fiscalité des revenus et du Patrimoine

Impôt sur le revenu

Dispositions générales

Revenus catégoriels

Crédits et réductions d'impôt

Impôt sur la fortune immobilière

Fiscalité des entreprises

Crédits d'impôt

BIC

Contrôle, contentieux fiscal et recouvrement

Impôt sur les sociétés

Taxe sur la valeur ajoutée

Contribution Economique Territoriale

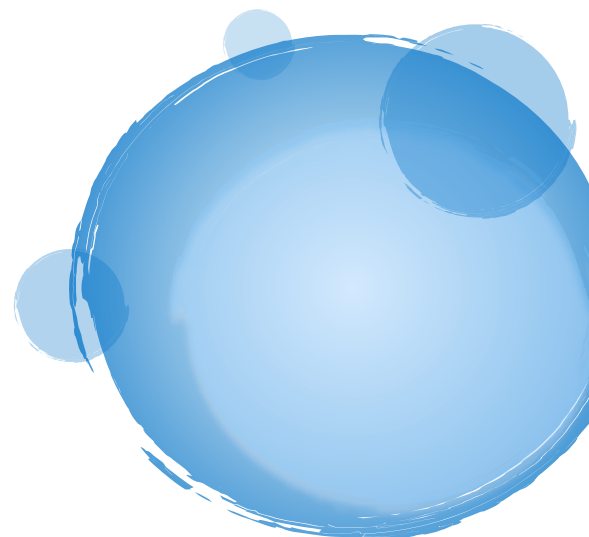
International - prix de transfert

Groupe TVA

Taxes diverses



La gestion du patrimoine



Prise en charge
par l'OPCO

LA LOCATION MEUBLÉE

Lieux

SAINT-RAPHAEL

Best Western Plus
Hôtel La Marina
30 Place de la Marina
83700 Saint-Raphaël

ARLES

Hôtel IBIS - Avenue de la 1ère
Division Française Libre-13200
Arles

Date

Jeudi **27 mars** 2025 à Saint-
Raphaël
Mercredi **5 février** à Arles

Horaires

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à
17h30

Prix

430 € HT (repas compris)

Public concerné

Collaborateurs, Experts-
comptables, Avocats,
Commissaires aux comptes

Animateur

Fac et associés

Objectif

Connaître les régimes fiscaux de la location meublée (LMNP, LMP) - Distinguer les situations d'application des prélèvements sociaux ou des charges sociales - Évaluer l'intérêt financier du choix de la location meublée - Utiliser la location meublée dans une stratégie patrimoniale.

Programme

Le couple et la location meublée

Impact du régime matrimonial / Choix de l'exploitant

Statut social du loueur en meublé

Règles d'affiliation pour les exploitants en nom propre / Règles d'affiliation des gérants et associés (SARL, SNC) / Coût du frottement social

L'utilisation de la SARL de famille

Pourquoi choisir la SARL de famille ? (avantages / inconvénients) / Tout ce qu'il faut savoir sur la SARL "de famille" (statuts, gérant, option IR, résultat, plus-value, règles juridiques contraignantes, ...) / Les alternatives à la SARL "de famille »

Le démembrement de propriété et la location meublée

Le démembrement porte sur l'immeuble / Le démembrement porte sur des parts sociales

La transmission et la location meublée

Conséquences du décès / Pacte Dutreil et location meublée

Traitement des situations complexes diverses

Location meublée et occupation privative / Passer de la location nue à la location meublée / Le changement d'usage (résidence principale vers meublé de tourisme) / IFI et autres impositions (CEE) / Régime de la para-hôtellerie (Traitement fiscal des revenus et des plus-values, Application du régime de TVA) / Activité professionnelle indépendante et location meublée / Activités indépendantes et location meublée (le risque d'incompatibilité, l'appréciation des seuils et limites)



Droit Social

Actualité sociale 2025

Non prise en charge par l'OPCO

Objectif

Cette formation a pour objet d'analyser et de mettre en pratique les évolutions récentes du droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale complémentaire, issues de la loi, des dispositions réglementaires et des évolutions jurisprudentielles. Outil indispensable de gestion active des ressources humaines, cette formation permet d'adapter les pratiques aux dernières évolutions et d'anticiper la mise en place des bons outils de GRH.

Lieu - ARLES

Hôtel IBIS - Avenue de la
1ère Division Française
Libre-13200 Arles

Date

Jeudi 6 mars 2025

Horaires

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à
17h30

Prix

100 € HT (repas compris)

Public concerné

DRH, Collaborateurs, Experts-
comptables, Avocats,
Commissaires aux comptes

Animateur

Me Marc Turquand D'Auzay

Programme

Le programme détaillé est déterminé en fonction de l'actualité législative et jurisprudentielle la plus récente :

- Droits fondamentaux des salariés
- Contrat de travail
- Rupture du contrat de travail
- Santé – sécurité
- Durée du travail
- Négociation collective
- Représentation du personnel
- Cotisations sociales
- Protection sociale

**Non prise
en charge
par l'OPCO**

Pack Actualité sociale

(5 matinées en visio-conférence)

Objectif

Cette formation tout au long de l'année a pour objet d'analyser et de mettre en pratique en temps réel les évolutions récentes du droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale complémentaire, issues de la loi, des dispositions réglementaires et des évolutions jurisprudentielles.

Lieu

Visio-conférence

(non pris en charge par l'OPCO)

Dates

Lundi 20 janvier 2025

Mardi 22 avril 2025

Mardi 24 juin 2025

Mardi 23 septembre 2025

Mardi 18 novembre 2025

Horaires

De 10h30 à 12h00

Prix

**150 € HT pour l'ensemble des
5 dates**

Public concerné

DRH, Collaborateurs, Experts-comptables, Avocats, Commissaires aux comptes

Animateur

Me Marc Turquand D'Auzay

Programme

Le programme détaillé est déterminé en fonction de l'actualité législative et jurisprudentielle la plus récente :

- Droits fondamentaux des salariés
- Contrat de travail
- Rupture du contrat de travail
- Santé – sécurité
- Durée du travail
- Négociation collective
- Représentation du personnel
- Cotisations sociales
- Protection sociale

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER A L'OGA ARLES GRAND SUD

Courrier : 11 rue Fernand Benoit – CS 30280 – 13637 ARLES CEDEX

Mail : contact@ogaarles.fr

Nom Cabinet :

Adresse :

Code postal :

Ville :

L'inscription pour la formation loueur meublé ne sera validée que si elle est accompagnée d'un chèque de caution de 516 € TTC. Toute annulation doit être notifiée au moins 4 jours avant la date de la formation. Dans le cas inverse, une participation aux frais de 200 € HT sera facturée. **Merci d'établir un chèque de caution uniquement pour la formation sur les loueurs en meublés.**

Nom de la formation	Date et lieu de la formation	Nombre de personne	Coût unitaire	Montant total
Location meublée	Saint-Raphaël – jeudi 27 mars		430,00	
Location meublée	Arles, le mercredi 5 février 2025		430,00	
Loi de finances	Arles – jeudi 13 février 2025		100,00	
Loi de finances	Arles – vendredi 14 février 2025		100,00	
Actualité sociale	Arles – jeudi 6 mars 2025		100,00	
Pack de 5 dates actualités sociales	Visio-conférence (détail sur livret)		150,00	
			Montant pour l'ensemble des formations	

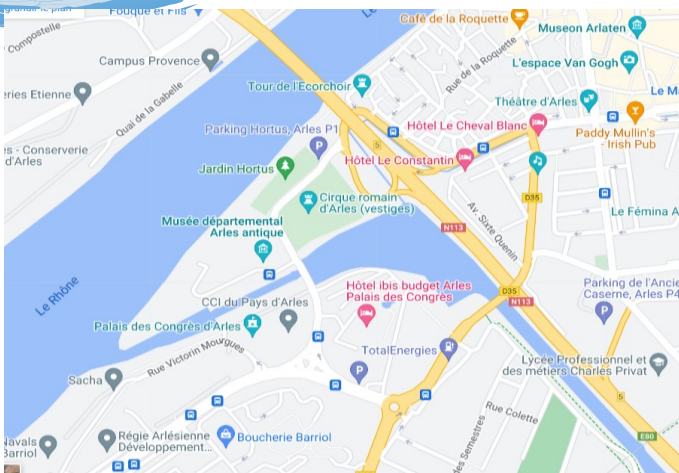
Merci de nous retourner les pages 13 et 14 remplies.

Détail des inscrits

INTITULE ET LIEU DE LA FORMATION	NOM DU CABINET	NOM, PRENOM DU STAGIAIRE	Email et numéro de portable du stagiaire

Les lieux de formations

Arles



Hotel IBIS – Palais des Congrès
Avenue 1ere Division France Libre
13200 Arles



Saint-Raphaël



Best Western Plus
Hôtel La Marina
30 Place de la Marina
83700 Saint-Raphaël



SAINT-RAPHAEL



ARLES



Le catalogue Formations 2025

Fiscal-Juridique-Social-Patrimoine

Présentiel et visio-conférence



Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION